

— La campagne antialcoolique dure encore malgré la neige et le froid. Car les journaux nous ont raconté que le 24 novembre, à Sainte-Jeanne de Neuville, MM. le Dr F.-X. Dorion et l'avocat Cam. Pouliot ont tenu une belle assemblée en faveur de l'œuvre de la tempérance. Que Dieu bénisse les efforts de ces apôtres d'une si bonne cause et les récompense de leur dévouement.

#### CHICOUTIMI

— Nous avons eu le plaisir d'assister, le 27 novembre, à l'inauguration de l'École normale récemment fondée à Chicoutimi pour la formation pédagogique des institutrices.

Cette institution a été confiée à la direction des religieuses du Bon-Pasteur, dont l'enseignement est si justement estimé. Ces Dames ont construit, sur les hauteurs qui dominent Chicoutimi, un très bel édifice en briques blanches, destiné à renfermer leur pensionnat et l'École normale elle-même. Très bien divisé et aménagé, cet édifice est remarquable aussi par l'abondance de lumière qui éclaire toutes les pièces de la maison. Le mobilier des classes est très soigné.

C'est le mercredi 27 novembre qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle institution pédagogique. La fête était présidée par S. G. Mgr Labrecque, et par l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique. Beaucoup de membres du clergé et toute l'élite de la société chicoutimienne assistaient à la séance littéraire et musicale donnée à cette occasion. Chant, musique instrumentale, littérature et débit, tout était de choix et fut rendu avec perfection.

À la fin de la séance, M. l'abbé J.-E. Duchesne, le distingué principal de l'École, présenta au Surintendant de l'Instruction publique une adresse remarquable de fond et de forme. M. de la Bruère fit une de ces réponses au ton si chrétien dont il est coutumier. Augurant les meilleurs résultats de la nouvelle institution pour cette intéressante région du Saguenay, et se réjouissant de la voir dirigée par des religieuses enseignantes d'une capacité si incontestable, M. le Surintendant ne manqua pas d'adresser aux élèves-institutrices des conseils de haute valeur. Mgr Labrecque, prenant ensuite la parole, exprima la satisfaction que lui faisait éprouver la fondation d'une